L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION TRÈS BIEN

LES ÉTAPES DU BREVET

à partir de novembre
Les élèves de 3e des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

fin juin
Épreuves écrites et orales

début juillet
Résultats du brevet

septembre octobre
Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3e, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

2 séries sont proposées : la série générale et la série professionnelle.

À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Ministère de l'Éducation nationale - novembre 2017